

Guide de démarrage d'entreprise aux T.N.O.



Vous avez
un concept
d'affaires?



Il y a beaucoup à penser au moment de la conception de votre idée d'entreprise. Il est important de choisir un projet qui vous anime et vous intrigue. Pour être entrepreneur, il faut aimer prendre des risques. À l'origine de toute nouvelle entreprise, il y a un entrepreneur : quelqu'un qui ne se contente pas de ce qui existe, mais qui veut réaliser quelque chose de nouveau.

En tant qu'entrepreneur, vous apportez deux ingrédients importants à votre nouvelle entreprise : la confiance que vous avez en votre idée et votre volonté d'accepter le dur travail et les longues heures que suppose la réussite.

Vous pouvez tirer beaucoup de satisfaction personnelle du fait d'être votre propre patron, mais cela suppose que vous êtes responsable de vos décisions et que vous devez en assumer les conséquences. La décision juste engendre profits et succès. La mauvaise décision peut être coûteuse pour vous ainsi que pour les personnes qui vous ont aidé à obtenir l'argent dont vous aviez besoin pour vous lancer en affaires.

Il faudra réfléchir avant de créer l'entité juridique que sera votre entreprise. Si vous prévoyez travailler comme employé unique à partir de chez vous, vous voudrez peut-être prendre la forme d'une entreprise à propriétaire unique. Si vous prévoyez plutôt une entreprise avec des employés, vous voudrez peut-être enregistrer votre entreprise comme société à responsabilité limitée ou comme société à actions. Il est préférable d'obtenir les conseils d'un avocat spécialisé en la matière ou du moins, quelqu'un qui a beaucoup d'expérience pertinente.



Discutez de votre concept d'affaires avec vos proches. Est-ce un bon moment pour mettre sur pied une entreprise? Le travail à son compte procure de grands bienfaits, mais il demande un grand dévouement si l'on veut y réussir. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'empêchements majeurs à la réalisation de votre projet.

Quelques questions à se poser:

- Pourquoi vais-je réussir dans cette entreprise?
- En quoi consiste mon expérience dans ce domaine?
- Est-ce que j'ai demandé à d'autres dans le même domaine de me décrire leurs expériences, ainsi que les défis et les récompenses qu'ils ont connus?
- En quoi mon entreprise sera-t-elle différente de celles de mes concurrents?
- Est-ce que je peux compter sur l'appui de mes proches?
- Est-ce que je dispose des ressources nécessaires pour démarrer?

Diriger une entreprise exige des compétences dans les domaines de la gestion, de l'organisation, de la comptabilité, du marketing et de l'économie. Peu de gestionnaires les possèdent toutes. Vous devez entreprendre un examen minutieux de vos propres forces et faiblesses et élaborer des stratégies pour surmonter vos faiblesses éventuelles.

Avant de mettre les choses en marche, il est important d'évaluer les raisons pour lesquelles vous vous lancez en affaires.



Le plan d'affaires



Le plan d'affaires est un outil qui permet à quelqu'un qui ne vous connaît pas de comprendre votre projet. Il vous est utile aussi à planifier et faire des estimations sur une période de quelques années. On s'y réfère souvent pour savoir à quelle vitesse notre projet avance par rapport aux objectifs que l'on s'est fixés. C'est un outil que vous pourrez consulter à tout moment. Le plan d'affaires a aussi le mérite d'illustrer la faisabilité et la viabilité de l'entreprise.

Le plan d'affaires décrit une entreprise, les produits et les services qu'elle vend et ses plans de mise en marché et de financement. On finit toujours par devoir partager son concept d'affaires avec d'autres, que ce soit des fournisseurs, des consultants professionnels, des banquiers ou autres. Si vous êtes à la recherche de financement, c'est sur ce document que l'on établira une décision concernant votre projet.

Votre entreprise doit exprimer sa personnalité et son engagement par rapport à votre clientèle et vos produits. Pourtant, le plan doit porter autant sur les côtés négatifs que les positifs. C'est naturel de vouloir "vendre" son entreprise comme on vendrait un produit, et de ne présenter que les bons côtés. Mais pour être crédible, votre plan d'affaires doit aussi montrer les points faibles. On cherche à présenter un document le plus réaliste possible.

Un plan d'affaires peut comprendre plusieurs sections, mais en gros, il se résume en trois parties : **L'explication du projet et l'équipe qui le met en action, la relation produit/service/client ainsi que les détails financiers du projet.** On trouve sur Internet des plans d'affaires types simplifiés au maximum. On trouve aussi des plans d'affaires modèles sur les sites de la Banque de Développement du Canada (BDC), de Futurpreneur Canada, Entreprises Canada, et bien sûr pour toute question concernant la rédaction de votre plan d'affaires contactez le Conseil de Développement Économique des TNO (CDÉTNO) !

Enregistrement de l'entreprise





La prochaine étape consiste à enregistrer votre entreprise. Toute entreprise doit être enregistrée auprès du registraire des sociétés, au ministère de la Justice des Territoires du Nord-Ouest. Le registraire des sociétés fournit les formulaires qu'on doit utiliser pour s'enregistrer; vous pouvez obtenir ces formulaires au ministère de la Justice ou le remplir en ligne :

Ministère de la Justice

Gouvernement des TNO
C.P. 1320
Yellowknife (NT) XIA 2L9

Registraire des sociétés

1^e étage, immeuble Stuart Hodgson
5009-49^e Rue
C.P. 1320
Yellowknife (NT) XIA 2L9
Tél. : (867) 767-9304 ou 1-877-743-3302 (sans frais)
Télec. : (867) 873-0243

Site Internet : www.justice.gov.nt.ca

Il y a des droits de 50 \$ rattachés à l'enregistrement d'une entreprise à propriétaire unique ou d'une société en nom collectif (partenariat).

Il y a des droits de 300 \$ rattachés à l'enregistrement d'une société à responsabilité limitée ou d'une société par actions, auxquels s'ajoutent des frais de 25 \$ s'il faut faire une recherche sur le nom de l'entreprise. Il faut compter des droits de 80 \$ par année par la suite pour le maintien.

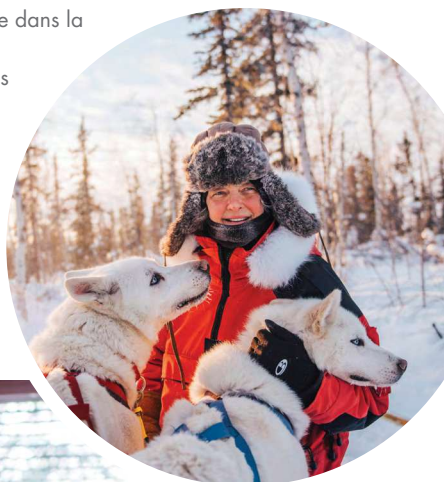
Statut légal de l'entreprise



Il faut ensuite choisir le statut légal parmi les suivants:

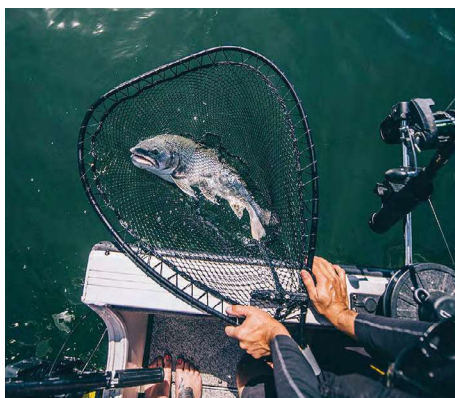
- Enregistré (Sole proprietorship)
- Partenariat (General partnership)
- Incorporé (Corporation)
- Registre des sociétés des TNO
www.justice.gov.nt.ca/en/browse/registrations/
- Étape 1 : Choisir et faire approuver le nom de l'entreprise
Si vous formez un partenariat ou si vous opérez une entreprise sous un nom différent de votre nom, vous devez enregistrer le nom de votre entreprise dans un délai de 60 jours
- Étape 2 : Enregistrement de l'entreprise ou du partenariat
OU
Étape 2 : Incorporation d'une compagnie
 - Remplir et signer les accords d'incorporation
 - Établir les articles de la compagnie
 - Remplir la demande d'incorporation
- Étape 3 : Vous devez obtenir une licence d'entreprise dans la municipalité ou vous ferez des affaires
- Étape 4 : Déterminer si vous avez besoin d'un permis ou si des règlements supplémentaires s'appliquent à votre entreprise
- Étape 5 : Ouvrir un dossier avec Service Canada pour obtenir un numéro d'entreprise

Si vous prévoyez avoir des employés d'autres démarches s'imposent, veuillez-vous référer à la liste Aide mémoire au démarrage de la page suivante.



ÉTAPES DÉMARRAGE ENTREPRISE	RESSOURCES	COMPLÉTÉ
Rédiger un plan d'affaires	Le CDÉTNO peut vous aider à réviser votre plan d'affaires, T. (867) 873-5962, 1-866-849-9139 ou visitez le www.cdetno.com	<input type="checkbox"/>
Avez-vous entrepris une étude de marché?	Le CDÉTNO peut vous aider à réviser votre étude de marché, T. (867) 873-5962, 1-866-849-9139 ou visitez le www.cdetno.com	<input type="checkbox"/>
Avez-vous besoin de financement additionnel?	Le CDÉTNO offre du support dans la recherche de financement, T. (867) 873-5962, 1-866-849-9139 ou visitez le www.cdetno.com	<input type="checkbox"/>
Choisissez la structure légale la plus appropriée pour votre entreprise	Le CDÉTNO offre du support pour déterminer quelle structure légale correspond le mieux à votre entreprise, T. (867) 873-5962, 1-866-849-9139 ou visitez le www.cdetno.com	<input type="checkbox"/>
Soumettez et faites approuver le nom de votre entreprise	Le CDÉTNO offre du support pour l'enregistrement du nom de votre entreprise, T. (867) 873-5962, 1-866-849-9139 www.justice.gov.nt.ca	<input type="checkbox"/>
Enregistrez votre entreprise en utilisant votre nom approuvé	Le CDÉTNO offre du support pour l'enregistrement de votre entreprise, T.867-873-5962, 1-866-849-9139 www.justice.gov.nt.ca	<input type="checkbox"/>
Ouvrez un compte bancaire pour votre entreprise	Visitez votre institution financière locale	<input type="checkbox"/>
Il est temps de réserver le nom de domaine de votre entreprise pour votre site Internet	Utiliser un moteur de recherche pour trouver les sites qui vous permettront d'enregistrer votre nom de domaine	<input type="checkbox"/>
En utilisant votre numéro d'entreprise, ouvrez les comptes demandés pour votre service de Paye, import/export, TPS	Revenue Canada 1-800-959-5525 ou www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/gst-tps/rgstrng/menu-fra.html	<input type="checkbox"/>
Contactez votre municipalité pour obtenir une licence d'entreprise (Business Licence)	www.bizpal.ca/fr/ Ville de Yellowknife : (867) 920-5600 www.yellowknife.ca	<input type="checkbox"/>
Déterminer si vous avez besoin d'un permis ou si des règlements supplémentaires s'appliquent à votre entreprise	Ville de Yellowknife : (867) 920-5600 www.yellowknife.ca	<input type="checkbox"/>

ÉTAPES DÉMARRAGE ENTREPRISE	RESSOURCES	COMPLÉTÉ
Enregistrement du compte de l'employeur avec la CSTIT. Assurez-vous de connaître vos responsabilités comme employeur	www.wscc.nt.ca	<input type="checkbox"/>
Ouvrez un compte de déductions sur la paye à l'aide votre numéro d'entreprise	Contactez Revenue Canada à 1-800-959-5525 ou www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/pyrll/menu-fra.html	<input type="checkbox"/>
Inscription à l'impôt sur le salaire des TNO	Ministère des Finances des TNO www.fin.gov.nt.ca/fr/imp%C3%B4t-sur-le-salaire	<input type="checkbox"/>



Ressources

- Entreprises Canada
www.entreprisescanada.ca
- BDC : Banque de développement du Canada
www.bdc.ca/FR/articles-outils/demarrer-acheter-entreprise/Pages/default.aspx
- Fondation de l'entrepreneurship du Québec
www.entrepreneurship.qc.ca
- Industrie Canada
www.ic.gc.ca
- Futurepreneur
www.futurepreneur.ca/fr/
- Corporations Canada
www.corporationscanada.ic.gc.ca/eic/site/cd-dgc.nsf/Intro
- Taxe et crédits fédérale
www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/sm/menu-fra.html
- Conseil de Développement Économique des TNO
www.cdetno.com

Soutien aux jeunes entrepreneurs

Si vous avez entre 18 et 39 ans et que vous êtes sur le point de concrétiser votre concept d'affaires, Futurpreneur Canada peut vous aider à lancer votre entreprise. Cet organisme pan Canadien offre des cours intensifs, des gabarits, du financement et de l'accompagnement tout au long de votre parcours. Futurpreneur est le seul organisme national sans but lucratif à offrir du financement et du mentorat aux futurs propriétaires d'entreprises de 18 à 39 ans.

futurpreneur
canada

Reconnaître les risques



L'échec d'une entreprise est causé par diverses raisons dont voici les plus communes :

- manque d'expérience;
- mauvais produit;
- moment mal choisi;
- manque d'argent;
- prix mal fixé (trop élevés ou trop bas);
- mauvaise gestion des stocks;
- trop d'argent consacré aux immeubles et à l'équipement;
- mauvaise pratique d'octroi de crédit;
- retraits d'argent excessifs de la part des propriétaires;
- expansion non prévue;
- mauvaise attitude;
- mauvais équipement;
- pressions familiales



Stratégies visant à réduire les risques

- Parlez aux gens et rencontrez des clients potentiels afin de discuter de votre idée et de leurs besoins
- Examinez ce que fait le chef de file de l'industrie qui vous concerne : s'il y a d'autres personnes dans votre domaine au sein de votre collectivité ou d'autres collectivités qui réussissent particulièrement bien, voyez ce qu'ils font de bien. N'hésitez pas à copier les bonnes idées
- Envisagez la possibilité de faire un essai pilote ou un sondage concernant les besoins des clients
- Vous pourrez peut-être couvrir vos risques en mettant votre idée à l'épreuve à une petite échelle
- Renseignez-vous : suivez des cours de tenue de livres, de marketing et de gestion du personnel, de gestion commerciale, de comptabilité ou d'introduction aux ordinateurs
- La plupart des entreprises actuelles sont touchées par une forme ou autre de réglementation gouvernementale : taxes, incendies, sécurité, transport, etc. Assurez-vous d'être bien au courant de tout changement qui peut vous toucher
- Travaillez en collaboration avec d'autres entreprises comme celle que vous voulez démarrer

Financement



Vos chances d'obtenir du financement seront très souvent en lien avec la qualité du plan d'affaires que vous déposerez pour supporter votre projet d'affaires. Plusieurs organismes supportent le démarrage d'entreprises aux TNO et offrent du support financier ou du financement sous forme de prêts. Par le biais du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO, le Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) fournit du support dans cinq catégories différentes. Pour en savoir plus sur le PAEDE visitez le site www.iti.gov.nt.ca/en/services/support-entrepreneurs-and-economic-development-seed



Ressources en financement

- Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest (SID)
www.bdic.ca
- NWT Community Future
www.nwtcfa.ca
- Métis Denes Development Funds
www.nwtmddf.com
- Banque de développement du Canada (BDC)
www.bdc.ca
- Agence canadienne de développement économique du Nord des Territoires du Nord-Ouest
www.cannor.gc.ca
- Akaitcho Business Development Corporation
www.akaitchobdc.com
- Thebatcha Business Development
www.thebatcha.ca

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement

North Slave Region

2ème étage, YK Centre
C.P. 1320
Yellowknife, NT X1A 2L9
Tel: (867) 767-9204
Fax: (867) 873-6109
1er étage, Édifice Nishikhon
C.P. 70
Behchokò, NT X0E 0Y0
Tel: (867) 392-6119
Fax: (867) 392-6339

South Slave Region

Autoroute #5, Bureau régional
C.P. 231
Fort Smith, NT X0E 0P0
Tel: (867) 872-6430
Fax: (867) 872-4628
#156 Miron Drive
Hay River, NT X0E 0R2
Tel: (867) 875-5570
Fax: (867) 875-5551

Inuvik Region

Deuxième étage
Édifice Semmler
C.P. Bag 1
Inuvik, NT X0E 0T0
Tel: (867) 777-7196
Fax: (867) 777-7321

Dehcho Region

9902 – 105 ème Ave
C.P. 240
Fort Simpson, NT X0E 0N0
Tel: (867) 695-7500
Fax: (867) 695-7501

Sahtu Region

2 ème étage
Édifice Edward G.Hodgson
C.P. 149
Norman Wells, NT X0E 0V0
Tel: (867) 587-7171
Fax: (867) 587-3018







Photos par Angela Gzowski